



Rédacteur : Nathalie RENON

Séance du 2 Octobre 2014

Le 2 Octobre 2014 à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Villars Saint Georges s'est réuni au lieu habituel de ses séances en salle de Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ZEISSER, Maire, après convocation légale du 22 Septembre 2014.

Etaient présents :

Mmes RENON Nathalie, LEFRANC Sandrine,
MM. ZEISSER Jean-Claude, PETETIN Pascal, PATUROT Léon, AUBERT
Damien, BOUCON Samuel, BOUCTON Hervé, LEGAIN Damien, MAUFROY
Jean-Marc, MIGNOT Daniel

-

Ordre du jour

- Contrat groupe assurance
- FAAD, FSL
- Désignation d'un référent Ambroisie
- Travaux Mairie
- Place a bois
- Modification budgétaire
- Inscription à l'affouage

Divers

- CR réunions

Modification budgétaire pour travaux a la Mairie

Monsieur le Maire explique que suite au départ de l'école, des travaux de rénovation, sont nécessaire afin de procéder à la mise en accessibilité du bâtiment, de l'isolation par le changement des fenêtres, le doublage des cloisons et de mises aux normes de l'électricité, ce qui nécessite la modification budgétaire suivante

En dépenses d'investissement :

Chapitre 21-Article 2117	+ 850 €
Chapitre 23-Article 2313	+ 6500 €
Article 2315	+ 2900 €

En recettes d'investissement :

Articles 021 : virement de la section de fonctionnement	+ 10250€
---	----------

En dépenses de fonctionnement

Article 023 : Virement à la section investissement	+ 10250 €
--	-----------

La dépense supplémentaire étant prise sur l'excédent

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité des membres présents, pour la réalisation des travaux et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires

Le Maire expose l'opportunité pour les collectivités de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel.

-Durée du contrat: 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2015

-Préavis adhésion: résiliable chaque année de l'observation d'un préavis de six mois.

-Régime: capitalisation (couverture des indemnités journalières jusqu'à la retraite des agents et des frais médicaux à titre viager)

-Conditions:

-Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL

-Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droits public.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité des membres présents, la proposition et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

F.A.A.D

Monsieur le Maire présente la demande de participation de la commune au Fonds d'Aide aux Accédants à la Propriété en Difficulté.

Après en avoir délibéré, le CM à l'unanimité de ses membres présents, décide :

-de participer au Fonds d'Aide aux Accédants à la Propriété en Difficulté sur la base de 0.30€ par habitants, soit $0.30 \times 249 = 74.70€$

Il autorise Monsieur le Maire à procéder à toute opération qui s'impose.

F.S.L

Monsieur le Maire présente la demande de participation de la commune au Fonds De Solidarité pour le Logement.

Après en avoir délibéré, le CM à l'unanimité de ses membres présents, décide :

-de participer au Fonds De Solidarité pour le Logement, sur les mêmes bases que le F.A.A.D soit par habitants, $0.30 \times 249 = 74.70€$

Il autorise Monsieur le Maire à procéder à toute opération qui s'impose.

Référant Ambroisie

Un arrêté Préfectoral relatif à la lutte contre l'ambroisie stipule la nomination d'un référent dans chaque commune, le conseil après accord de la personne désigne Madame Guinchard Pascale.

Un résumé de l'arrêté est consultable sur le site internet de la commune.

Affouage 2014

Les personnes intéressées par un lot d'affouage devront s'inscrire en mairie jusqu'au 15 octobre.

Les lots seront d'environ 20 stères sur la base de 6.50€ le stère.

Les coupes concernées sont 23A, 28, 33A estimées à 720 stères par l'ONF, plus les houppiers restant sur les coupes 19, 21 et 27 estimées à 70 stères.

CR réunions :

RPI

- Inauguration le 11 octobre du groupe scolaire Thierry Daigre
- Problème phonique dans 2 salles de classes: les travaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint pour un coût de 6000€
- Effectifs pour la rentrée 2014 : 144 élèves

ONF

Formation pour les nouveaux élus.

MSA DIRECTE Sensibilisation sur le travail en forêt

- sur le travail illégal (contrôles possibles)
- sur l'aide sollicitée pour effectuer son affouage
- sur les équipements de protections conseillés pour les affouagistes.

Mutualisation des services

Résultats de l'enquête effectuée auprès des communes.

Commission SYBERT

Déchetterie des Tilleroyes fermée pendant 3mois

Projet en cour, remise aux normes de la déchetterie de Thise Besançon les Andièrs (coût estimé à 800 000€ avant appel d'offres).

Le coût des déchets verts sur plate-forme ou en benne est identique : 35€.

Deux nouvelles plates-formes déchets verts sont prévues sur les sites de Devecey et Placey)

Taxe générale sur les activités polluante.

2014 : 24€ la tonne

2015 : 32€

2016 : 40€

2017 : 50€

En cas de perte ou vol de la carte d'accès aux déchetteries, le remplacement est possible pour un coût de 10€.

Commission communication

Appel d'offre pour l'édition du Val Saint Vitois.

Une seule réponse : Imprimerie LIG de Dole pour un coût de 1569€ par parution pour un journal de 8 pages ou 843€ pour 4 pages.

Haut débit

Intervention de Mrs Fuster et Chauvin du SDANN sur la fibre optique pour la CCVSV.

Communauté de commune

Intervention de Pôle Emploi pour une information concernant les contrats aidés.

Pascal ROUTIER démissionne de délégué titulaire au SYBERT. Il est remplacé par Daniel POURET.

Projet d'installation d'un crématorium pour animaux à la ZAE la Foulottière.

RECMAMATION

Des nuisances ont été signalées en mairie.

Des chiens divagues, aboies, souillent les trottoirs.

Le Maire demande aux propriétaires de faire le nécessaire pour que ces nuisances cessent.

La séance est levée à 23h15

Nathalie RENON
Secrétaire de séance